

Remérer une colonie



Pourquoi remérer une colonie ?

En théorie, une reine peut avoir une espérance de vie d'environ 5 ans. En pratique, il faut tenir compte des essaimage et des remérages naturels. Plus elle vieillit, moins la reine produit de phéromones. Ces phéromones sont essentielles pour la cohésion et le développement de la colonie. La reine produit trois types de phéromones :

- mandibulaires,
- tarsales (extrémité des pattes),
- tergites (dos de l'abdomen).

Certaines phéromones favorisent certains comportements de la colonie : le butinage, l'élevage du couvain, la construction de cire... D'autres ont un effet inhibiteur et retardent l'élevage d'une nouvelle reine, freinent l'élevage des mâles ou produisent une castration chimique des ouvrières. Les phéromones sont diffusées dans la colonie

par de jeunes abeilles qui lèchent et touchent la reine avec leurs antennes. Cette cour royale est renouvelée régulièrement et propage les phéromones de la reine dans toute la colonie. En l'absence de circulation des phéromones royales, les ouvrières changent leur comportement. Elles peuvent provoquer un nouvel élevage royal par exemple. Il est donc tout à fait essentiel de maintenir des colonies avec des reines jeunes. Un renouvellement régulier des reines est également conseillé si vous souhaitez des abeilles plus productives ou pour maintenir le potentiel génétique de la race que vous avez choisi d'élever. Les croisements donnent souvent des abeilles agressives. En résumé, remérer une colonie permet d'augmenter le volume et la qualité du couvain, d'éviter les essaimage (sauf pour les races dites « essaimeuses » comme la *carnica* par exemple) et de maîtriser l'agressivité des colonies si les reines qui sont introduites sont des reines issues d'un

ATTENTION !
Une reine vierge pourrait être présente sans que vous en ayez détecté les signes. Dans ce cas, l'introduction d'une nouvelle reine pourrait échouer. Précaution à prendre : pour vérifier simplement que la colonie est bien orpheline quand il n'y a plus de couvain, il suffit d'introduire un cadre avec du jeune couvain. Si un élevage démarre, la colonie est orpheline et on peut effectuer un remérage.
Dans le cas d'une colonie orpheline peuplée d'ouvrières pondueuses, il est quasi peine perdue de vouloir introduire une nouvelle reine.

élevage contrôlé (fécondation naturelle en zone protégée ou fécondation instrumentale). Il peut également s'avérer nécessaire d'introduire une reine non pas pour remplacer une ancienne reine mais pour remérer une colonie orpheline.

Le remérage : plusieurs options

Vous pouvez choisir de remérer avec différents types de reines :

- une reine vierge,
- une reine fécondée,
- une reine fécondée sélectionnée.

Introduire une **reine vierge** dans une colonie est une alternative à l'introduction d'une cellule royale. Certains préfèrent cette solution qui leur permet de gagner quelques jours et d'éventuellement marquer la reine avant son vol de fécondation. A l'achat, une reine vierge est moins chère qu'une reine fécondée. Néanmoins, le taux d'acceptation est moins élevé que celui des cellules royales ou des reines fécondées. Pour les abeilles noires, c'est encore plus difficile. Par ailleurs, on ne maîtrise pas la fécondation de ces reines si l'on n'est pas situé dans un environnement contrôlé. Attention de ne pas laisser la reine s'envoler pendant que vous la mettez en cagette ou pendant que vous la marquez !

Introduire une **reine fécondée** permet un taux d'acceptation plus élevé. L'interruption de ponte est réduite, ce qui présente un avantage certain. Il est conseillé d'orpheliner la colonie environ 3 jours avant l'introduction de la nouvelle reine. On peut retirer la vieille reine, la placer dans une cagette avec quelques accompagnatrices et du candi et la garder quelques jours en cas d'échec.

Si vous achetez une reine fécondée, elle est généralement vendue avec quelques ouvrières. Inutile de les introduire avec la reine. Cela pourrait perturber le processus d'acceptation et propager certaines pathologies. Introduisez la reine seule dans sa cage (avec bouchon de candi) que vous placerez entre deux cadres de couvain. Si vous faites cette opération hors période de miellée, il est conseillé de nourrir un peu la colonie.

Introduire une **reine sélectionnée**, inséminée ou fécondée en milieu naturel protégé sous le contrôle d'un éleveur patenté, demande quelques précautions. Ces reines valent un cer-

En résumé, mieux vaut :

- introduire une nouvelle reine en fin de journée,
- nourrir un peu en même temps que vous introduisez la reine (ou pratiquer l'opération en période de miellée),
- éviter de remérer en période de traitement,
- protéger la reine que vous introduisez avec un grillage (cage à reine) lui permettant d'être en contact physique avec les ouvrières pour diffuser ses phéromones mais sans risque d'être supprimée par les vieilles abeilles. Les abeilles de moins de 10 jours sont moins agressives et acceptent plus facilement la nouvelle reine.
- être prudent si vous introduisez une reine d'une autre race que la colonie. Les abeilles noires en particulier préfèrent les reines noires.
- passer par un nucleus d'élevage si vous introduisez une reine sélectionnée.

tain prix. Le mieux est de passer par la constitution d'un nucleus en veillant à ne garder que de jeunes abeilles. Vous pouvez par exemple secouer 3 à 4 cadres de couvain dans une ruchette garnie d'un ou deux cadres de couvain pour obtenir une population suffisante de jeunes abeilles puis attendre jusqu'au lendemain avant d'introduire la reine sélectionnée. Les butineuses seront retournées à la ruche d'origine. Introduisez la reine seule dans une cage. Le mieux est d'utiliser une cage d'introduction de bonne dimension (7,5 x 12,5 cm x 2 cm - voir photo) qui sera placée sur une portion de couvain. Une fois nées, les jeunes abeilles prendront soin de la reine. Attendez au moins 4/5 jours avant de libérer la reine (ce type de cage à reine n'est généralement pas conçu pour placer un bouchon de candi). Observez le comportement des ouvrières. Il est toujours important de le faire avant toute action. Elles ne doivent pas présenter le moindre signe d'agressivité. Il y a évidemment d'autres types de cage et d'autres méthodes d'introduc-

tion. Il n'y a jamais de vérité absolue ni ne technique unique en apiculture. Un autre exemple : il est possible de créer une ruchette avec 3 cadres sans abeilles. On récupère de jeunes abeilles sur des cadres de couvain et on les anesthésie avec du CO₂. Quand elles dorment, on les place dans la ruchette avec la reine. Elles se réveillent sans rejeter la reine.

Nourrissez la ruchette avec du sirop 50/50. Cette méthode vaut chaque fois que vous souhaitez prendre des précautions particulières pour introduire vos reines.

Il ne faut jamais oublier qu'introduire une reine constitue toujours un risque et qu'il n'y a pas de recette miracle. L'acceptation est cependant généralement plus facile en fin de saison. Il est donc difficile de remérer en dehors des périodes de traitement !

